

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Une fois de plus la semaine aura été régulièrement arrosée, avec des averses quasi quotidiennes sur certains secteurs. Les cumuls sont importants, voire très importants localement avec plus de 100 mm relevés dans la Nièvre et dans l'Yonne alors que le Jura a cette fois-ci été moins arrosé. En parallèle, les températures sont en légère hausse pour atteindre les normales de saison.

Pluies du 18 au 24 juin

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône et Loire	21	57
Côte d'Or	27	66
Yonne	40	114
Nièvre	58	129
Franche-Comté	16	25

Prévisions du 25 juin au 01 juillet

Le scénario a l'air de se reproduire chaque semaine ! Après cette petite trêve de quelques jours avec des températures plus estivales, le retour à un temps orageux est de nouveau attendu à partir de mercredi en fin de journée, et pour la fin de semaine.

MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30
					
15° / 28°	19° / 26°	19° / 29°	18° / 28°	17° / 26°	17° / 24°
↻ 5 km/h	▲ 5 km/h	▶ 5 km/h	▼ 10 km/h	◀ 15 km/h	◀ 15 km/h

(Source MétéoFrance, ville Arbois, <https://météofrance.com>)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VEGETATIFS

Les grappes poursuivent leur développement. Sur les secteurs les plus avancés les baies grossissent plutôt rapidement pour atteindre le stade grains de pois. En secteur tardif, la floraison est encore en cours, mais devrait arriver à son terme rapidement au vu des conditions favorables de ce début de semaine. L'année 2024 accuse un retard d'environ une semaine par rapport à la moyenne des 10 dernières années et à 2023, et est à ce jour comparable à l'année 2021.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Fin floraison	Grains de pois
Côte d'Or	Fin floraison	Grains de plomb
Yonne	Mi floraison	Grains de plomb
Nièvre	Fin floraison	Grains de plomb
Franche-Comté	Fin floraison (hors parcelles gelées)	Grain de plomb

ACCIDENT CLIMATIQUE

Un orage de grêle s'est abattu sur le sud de la Saône-et-Loire dans la soirée du mercredi 19 juin, provoquant des dégâts variables, de 5 à 30 % d'intensité selon les communes (Saint Amour, La Chapelle de Guinchay, Chânes, Chaintré, Vinzelles, Fuissé). Les orages ont également touchés le vignoble de la Nièvre et de la grêle est tombée sur la côte de la Charité (St Lay). Les dégâts estimés sont de 30 à 50%.

Dans une moindre mesure, et *a priori* sans incidence, des précipitations abondantes avec quelques grêlons ont également touché la Côte de Nuits samedi 22 juin en fin de journée.

Par ailleurs, on observe un phénomène de coulure assez généralisé, et parfois très marqué sur certaines parcelles.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

MILDIOU

Situation :

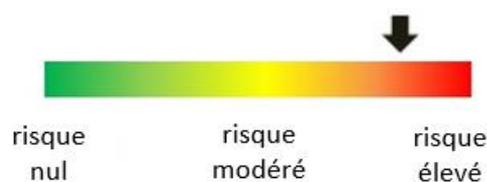
244 observations ont été réalisées sur le réseau BSV.

Le Mildiou poursuit sa progression, mais de manière plus limitée que sur les dernières semaines. En effet, on observe quelques nouvelles taches mais dans l'ensemble l'évolution est modérée, avec 46 % des parcelles sans nouveaux symptômes ou avec une légère évolution. Une progression plus importante est observée dans le Mâconnais et le Jura, avec de nouvelles sorties plus régulièrement observées.

Sur grappes en revanche la situation n'a que très peu évolué, avec la présence de symptômes observée sur 56 % des parcelles, mais avec à peine 1 parcelle sur 10 présentant une fréquence de grappes touchées supérieure à 10 %, excepté sur le Jura, pour qui l'évolution sur grappe est bien visible.

Avec les précipitations quasi quotidiennes de la semaine dernière et des cumuls importants enregistrés, des sorties successives peuvent avoir lieu jusqu'en fin de semaine.

En présence de symptômes de plus en plus fréquents, et généralisés sur le vignoble, le niveau de risque est toujours qualifié de **fort** à **très fort**, notamment sur les parcelles fortement touchées depuis plusieurs semaines. Une vigilance accrue doit être observée sur ces dernières.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

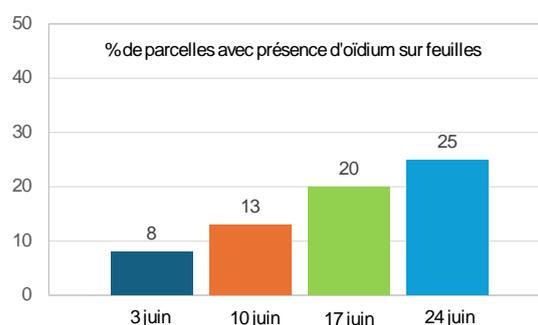
OÏDIUM

Situation :

217 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

L'Oïdium progresse toujours lentement, avec pour cette semaine environ 25 % des parcelles présentant des symptômes sur feuilles (contre 20% la semaine dernière) mais les fréquences de feuilles touchées demeurent faibles (<5%) dans la plupart des cas.

La Côte d'Or, la Saône-et-Loire et le Jura sont les vignobles les plus touchés avec une fréquence de feuilles touchées parfois supérieure à 10% sur les parcelles à fort historique de Chardonnay.



Les symptômes sur grappes sont observés sur des parcelles sensibles mais restent pour l'instant peu présents.

Symptômes précoces sur jeunes baies

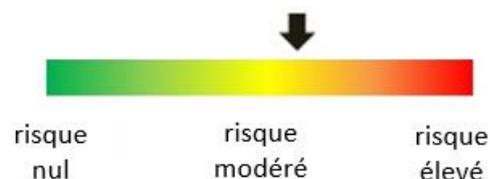
(photo Vinipôle-Sud-Bourgogne)



A rappeler que depuis le début de la floraison, **la vigne est toujours dans sa période de plus forte sensibilité.**

Entre les précipitations orageuses, les conditions sont plus que jamais favorables au développement de l'Oïdium.

Le risque peut être qualifié de **modéré à fort** à l'échelle de la **région.**



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BLACK ROT

Situation :

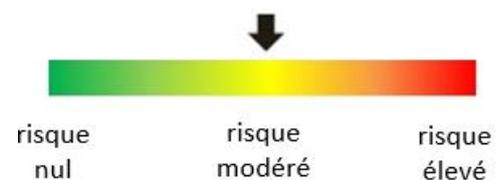
202 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

La situation n'a pas évolué à l'échelle du vignoble Bourgogne Franche-Comté, et reste toujours globalement assez saine, avec 2/3 des parcelles sans symptôme.

Sur les secteurs concernés par des symptômes sur feuilles (Sud Saône-et-Loire), on observe très peu de nouvelles taches cette semaine.

La situation sur grappes est pour l'instant généralement saine (à l'exception des parcelles très sensibles du Beaujolais), mais des symptômes pourraient être visibles d'ici quelques semaines.

Le risque peut être considéré de **faible à modéré** selon la présence de taches sur feuilles, et l'historique des situations. Sur le Sud Saône-et-Loire (Mâconnais et Beaujolais), le risque peut être considéré **modéré à fort** selon les symptômes déjà présents.



Analyse de risque : Les grappes sont actuellement dans leur période de grande sensibilité au Black Rot (de nouaison à début véraison).

VERS DE GRAPPE

Situation : Les captures d'Eudémis restent faibles, avec tout au plus une dizaine de papillons relevés sur la semaine écoulée.

Les piégeages se poursuivront sur les semaines à venir.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

FLAVESCENCE DORÉE

Situation : Le message réglementaire concernant les modalités de mise en œuvre des traitements insecticides en Périmètre de Lutte Obligatoire sur la région est disponible, pour des applications **à partir du 13/06**. Pour en savoir plus : [consulter ce message réglementaire](#).



En lien avec le paragraphe suivant, la réglementation ayant évolué par rapport aux applications pendant la floraison, ce message a été modifié depuis la semaine dernière. Il intègre des mesures spécifiques aux applications d'**insecticides à venir**.

INFO REGLEMENTATION / BIODIVERSITE

Abeilles : En période de floraison, la réglementation évolue : Depuis peu la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi désormais l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique en viticulture. La Note Nationale « Abeilles – Pollinisateurs – Des auxiliaires à préserver » apporte les précisions sur cet arrêté. (version numérique disponible sur [ce lien](#), ou <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/notes-biodiversite-bsv-a3116.html>).

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le nouveau Bulletin de Santé du Végétal (BSV2.0). Elle rappelle le rôle des abeilles, et des insectes pollinisateurs en général, pour les végétaux, l'agriculture et le paysage, leur écologie, donne des éléments de protocole pour réaliser leur suivi et décrit les bonnes pratiques agricoles favorisant leur présence. Elle permet également d'effectuer un point sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 02 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*